

DURÉE / DATE / LIEU

- 1 jour
- Le 10 juin 2021
- A distance

TARIF

240 € net

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Une confirmation d'inscription vous sera adressée au plus tard 3 semaines avant le début de la formation.

Conditions générales de vente disponibles sur notre site.

PARTENAIRES

> Institutionnels :



ehesp.fr



univ-rennes1.fr



fhf.fr

> Financiers :



tutelleauquotidien.fr



mgas.fr

> Presse :



directions.fr

> Et avec le soutien de :



Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées
Research Chair on Mistreatment of Older Adults

maltraitancedesaines.com



Télécharger sur notre site le **bulletin d'inscription**

DANS LA BARRE DE RECHERCHE RECHERCHEZ

«**8E BIENNALE PROTECTION DES MAJEURS**»

OU

— *Droits et protection des personnes vulnérables*

formation-continue.ehesp.fr



E H E S P

Formation continue

COLLOQUE

Ressources humaines, dialogue social, qualité de vie au travail

8E BIENNALE PROTECTION DES MAJEURS LE RISQUE ET LA PROTECTION JURIDIQUE DES PERSONNES VULNÉRABLES : 1ÈRES LEÇONS DE LA CRISE SANITAIRE

Les +

- Interventions des acteurs de la protection juridique impliqués au quotidien sur ces questions
- Remise de l'ouvrage (version électronique) : Place à l'éthique ! (vol. 4) de la collection Regards croisés «Protéger les majeurs vulnérables», dir. Karine Lefeuve, Sylvie Moisdon-Chataigner, Presses de l'EHESP, 2019



1 jour



A distance



10 juin 2021

Une question concernant votre inscription ?

Direction de la scolarité
candidaturefc@ehesp.fr

Tél. : 02.99.02.25.00

Ecole des hautes études en santé publique
15, avenue du Professeur-Léon-Bernard
CS 74312 - 35043 Rennes Cedex
Tél. + 33(0)2 99 02 22 00

8E BIENNALE PROTECTION DES MAJEURS

LE RISQUE ET LA PROTECTION JURIDIQUE DES PERSONNES VULNÉRABLES :

1ÈRES LEÇONS DE LA CRISE SANITAIRE



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Interroger la question de la prise de risque dans l'accompagnement des personnes vulnérables : prévenir et/ou prendre des risques, assumer et gérer le risque dans la pratique professionnelle pour favoriser l'autonomie de la personne
- Mesurer les enjeux dans les pratiques professionnelles, dans la coordination avec les autres acteurs tout au long du parcours de santé
- Connaître les contours de la responsabilité professionnelle



PUBLIC VISÉ

Professionnels de la protection juridique des majeurs (mandataires judiciaires à la protection des majeurs, professions médicales et paramédicales, travailleurs sociaux du domicile et des établissements), professionnels des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux (directeurs, cadres), inspecteurs de l'action sanitaire et sociale et médecins inspecteur de santé publique, professionnels des établissements et services assurant l'accompagnement et la prise en charge des personnes vulnérables (personnes âgées et personnes handicapées).



Responsables scientifiques

Karine LEFEUVRE

Professeure EHESP, membre du CCNE

Sylvie MOISDON-CHATAIGNER

Maître de conférences, HDR, Faculté de droit et de science politique, Rennes 1

Benjamin CANIARD

Responsable du Pôle Autonomie, FHF



Tous nos remerciements aux modérateurs des débats :

Nejma Belaadi, élève directrice des établissements sanitaires et médico-sociaux et **Sacha Hamon**, élève directeur d'hôpital

9H00-9H20

Ouverture du colloque

Mots introductifs : **Brigitte Bourguignon**, Ministre déléguée à l'autonomie

Sylvain Bottineau, Sous-Directeur de l'enfance et de la famille, Direction générale de la cohésion sociale

Laurent Chambaud, Directeur de l'EHESP

INTRODUCTION : QU'EST-CE QUE LE RISQUE DANS LA PROTECTION JURIDIQUE DES PERSONNES VULNÉRABLES ?

Introduction des séquences vidéo : **Isabelle Donnio**, Consultante

Séquence vidéo (2 mn)

9H30-10H10

Dialogue introductif : Le risque, de quoi parle-t-on ? quels enjeux juridiques ?

Sylvie Moisdon-Chataigner, Maître de conférences - HDR, Faculté de droit et de science politique, Université de Rennes 1, IODE (UMR CNRS 6262)

Karine Lefeuvre, Professeure à l'EHESP, membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), IODE (UMR CNRS 6262)

Echanges croisés avec un philosophe : quelle place pour le risque dans notre société contemporaine ?

avec **Agata Zielinski**, Maître de conférence en philosophie, HDR, Faculté de médecine, Rennes I

10H10-10H30 : Débat avec le public

1ÈRE SESSION : PRENDRE UN RISQUE ET LE GÉRER

10H45-11H15

Le risque pour la personne protégée et ses proches

Séquence vidéo (2 mn)

Echanges animés par **Delphine Moreau**, professeure à l'EHESP

- en santé mentale : **Claude Finkelstein**,
- dans le champ du grand âge **Pascal Champvert**, directeur AD-PA

- dans le champ du handicap : **Marylène Fournier**, directrice de MAS, Niort

11H15-11H30 : Débat avec le public

11H30-12H00

Le risque pour les acteurs de la protection juridique et les proches aidants

Echanges animés par **Mme Bourdairé-Mignot**, Maître de conférences, Université Nanterre

- pour les MJPM : Représentants de l'interfédération : **Sandrine Schwob**, Déléguée générale de la FNMJI et **Ange Finistrosa**, Président de la FNAT

- pour les juges : Représentant des juges des tutelles - ANJCP

- pour les proches aidants : **Marie-The Carton**, UNAPEI sous réserve et **Valérie Bonne**, coordinatrice du pôle Protection - Droits des personnes, UNAF

12H00-12H15 : Débat avec le public

12H15-14H00 : Déjeuner libre

2ÈME SESSION : LES PREMIÈRES LEÇONS DE LA CRISE COVID 19 DANS LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Séquence vidéo (2 mn)

14H00-15H15

Un nouveau rapport au risque avec la crise sanitaire

Propos introductifs : **Julien Ko unowski**, ancien chef de projet du Groupe de travail national sur la gestion des risques dans la protection des majeurs

- au domicile : table ronde animée par **Pierre Bouttier**, MJPM, formateur, chercheur vulnérabilités-capacités

- en établissement : table ronde animée par **Benjamin Caniard**, responsable du Pôle autonomie, FHF ; **Jérôme Triquet**, Directeur d'EHPAD, **Yann-Cédric Hansen**, médecin coordonnateur ou **Christelle Clément**, Cadre supérieure de santé

15H00-15H15 : Débat avec le public

15H45-16H05

L'approche du risque à l'étranger en période de crise covid

Interviews croisées animées par **Montserrat Pereña Vicente**, Maître de conférence, Université du Roi Juan Carlos, Madrid, Espagne

Me Denis Marsolais, Curateur public du Québec (sous réserve)

Nawal Adali, Neurologue, Professeure à la Faculté de pharmacie d'Agadir, Maroc

16H05-16H15 : Débat avec le public

16H15-16H40

La réflexion éthique pour une autre approche du risque :

Débat animé par **Karine Lefeuvre**, professeure à l'EHESP et **Sylvie Moisdon-Chataigner**

Comment aborder le risque dans la réflexion éthique ?

Fabrice Gzil, philosophe, responsable réseau à l'espace de réflexion éthique Ile de France, membre du CCNE

La question du consentement et de la décision pour autrui

Régis Aubry, Médecin des Hôpitaux - Professeur Associé des Universités - HDR, Chef du pôle Autonomie - Handicap. CHRU de Besançon, membre du CCNE

16H40-16H55 : Débat avec le public

16H55-17H15

Propos conclusifs autour des pratiques et des politiques publiques de demain

En France : **Anne Caron Deglise**, avocate générale à la Cour de cassation, auteur du rapport interministériel sur la protection juridique des majeurs

En Europe : **Sylvie Hennion**, Professeure de droit, Faculté de droit et de science politique, Université de Rennes I

Le mot de la fin de **Marie Beaulieu**, Membre de la Société royale du Canada, Titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées, Université de Sherbrooke, Québec.